



Formation proposées en FAM MAS IME Bilan 2016/2019

Jeudi 3 octobre 2019

M-E. Gengler

Contexte : le Propias

Instruction du 15 juin 2015 : relative au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2015_202to-2.pdf

- Mettre en place une démarche d'analyse de risque formalisée dans le **DARI** (document d'analyse du risque infectieux)
- **Renforcer l'observance des Précautions Standard (PS) et assurer la formation de tous les professionnels**

Instruction de 15 juin 2016 : relative à la mise en oeuvre du PROPIAS dans le secteur médico-social 2016/2018 :

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/07/cir_41086.pdf

- 2016/2018 : EHPAD, MAS-FAM, et EMS accueillant des enfants lourdement handicapés : soit les établissements prenant en charge des enfants ou adolescents polyhandicapés et les instituts d'éducation motrice (IEM)
- **Engagement de tous les EMS concernés dans la démarche d'analyse des risques avec la formalisation du DARI assorti d'un plan d'actions prioritaires d'ici fin 2018**

DARI : depuis 2016 ,12 journées proposées en ARA

Démarche d'analyse du risque infectieux (DARI)

Saint Genis Laval

21 novembre 2019

Gratuit - Places limitées

Inscription jusqu'au 14 novembre

Au programme

- Organisation : contexte réglementaire, démarche institutionnelle
- Auto-évaluation : utilisation de l'outil et élaboration du plan d'actions

Inscription | Programme

Nouveau ! formation de correspondants en hygiène

Binôme : paramédical/éducatif

Formation des correspondants en hygiène

Saint-Genis Laval

14 et 15 novembre 2019

Prix 450 € - Places limitées

Inscription jusqu'au 18 octobre

Au programme

- Rôle et missions du correspondant en hygiène
- Identifier un risque infectieux lors de la prise en charge d'un résident pour mettre en place les mesures adaptées

Inscription | Programme

Formation des professionnels des FAM MAS IME ARS/ CPias ARA 2017-2019

Objectifs :

- ARS : Formation de tous les professionnels sur les pratiques de base de la PRI (contexte réglementaire)
- CPias :
 - diffuser un message unique et identique sur les PS et PCH
 - connaître et se faire connaître auprès des structures

Formation des professionnels des FAM MAS IME ARS/CPias ARA 2017-2019

A l'issue de la formation les professionnels sont capables :

- Comprendre les modes de transmission des MO
- Appliquer les mesures de prévention adaptées au risque infectieux : PS, PCH

Partenaires et moyens

- ARS/Financement
- CPias ARA/
Pédagogie/Coordination/Organisation
- Pôle Formation/ Contrat/ Paie
Convocations et Fiche émargement
Fiches évaluation et bilan des formations
Envoi du matériel nécessaire à la formation

Organisation

CPias ARA

- Recrutement et encadrement des formateurs
- Elaboration du module pédagogique
- Organisation des formations (contact établissements, gestion des inscriptions)
- Suivi formations et formateurs avec Pôle

formation

Formateur : hygiéniste en activité ou retraité(e)

- Dispense la formation

Bilan des formations en Rhône-Alpes du 1 janvier au 30 Novembre 2018

- Sessions prévues : **53**
- Inscrits : 892
- Sessions réalisées : **53**
- Présents : **792** - NB évaluation : 785
 - NB heures formateurs : 196
 - NB heures stagiaires : 988
 - NB journées formation : 665
- Sur 53 sessions : majorité d'après- midi

Bilan des formations en Auvergne du 1 janvier au 5 décembre 2018

- Session prévues : **38**
- Sessions réalisées : **28**
- Sur 28 : majorité de journées complètes

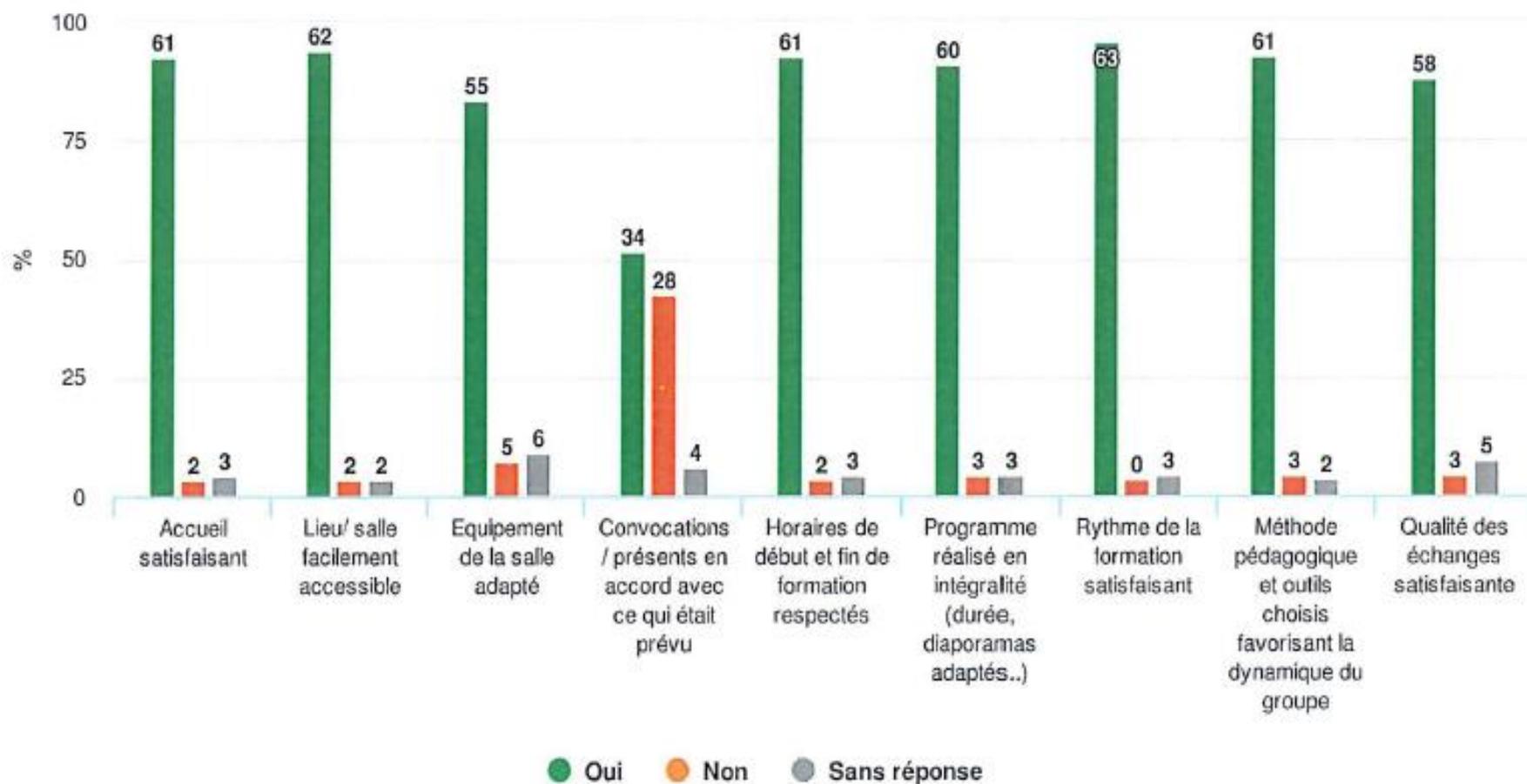
Total sessions ARA : 78

Evaluations stagiaires : 1142

Bilan formateurs

3. Organisation de la formation en fonction de ce qui était convenu

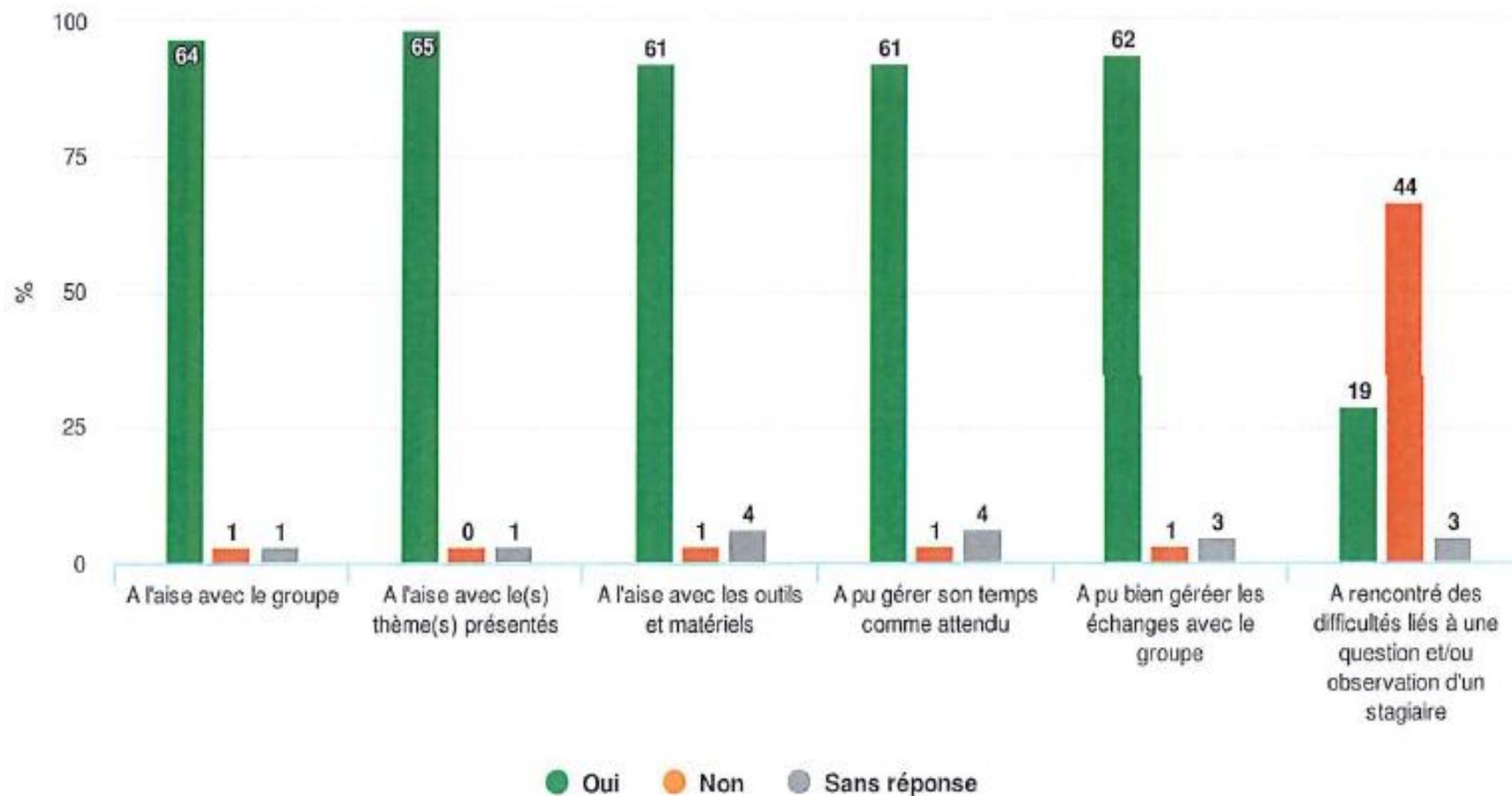
63 réponses



Bilan formateurs

5. Ressenti du (des formateur (s))

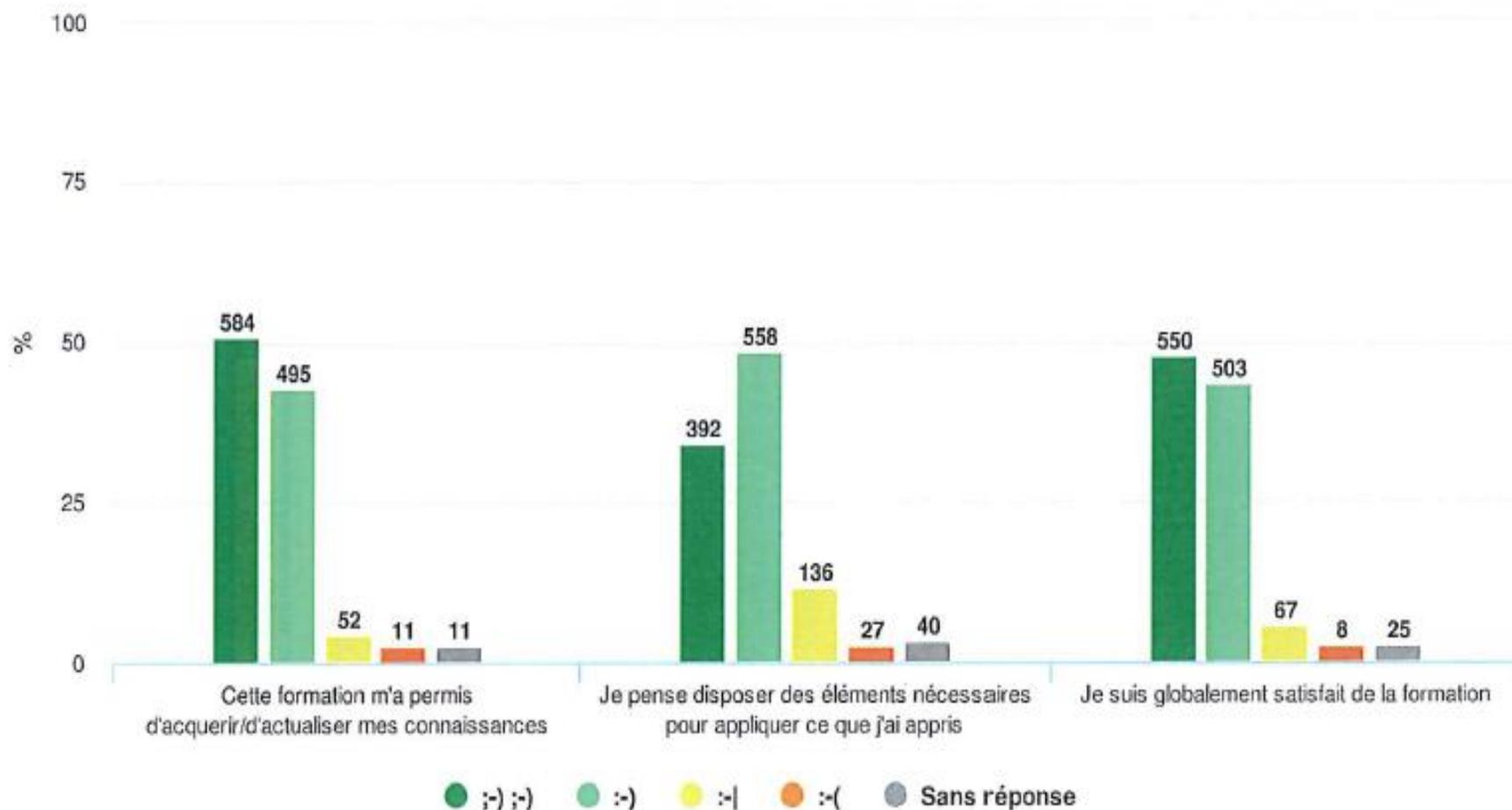
65 réponses



Bilan des participants

2. Ressenti du stagiaire

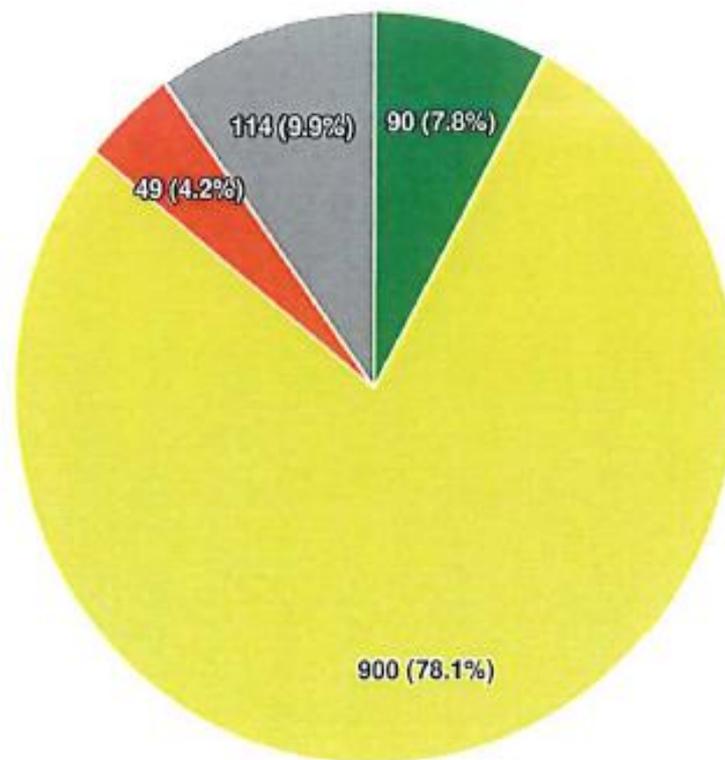
1142 réponses



Bilan des participants

3. Durée de la formation

1039 réponses

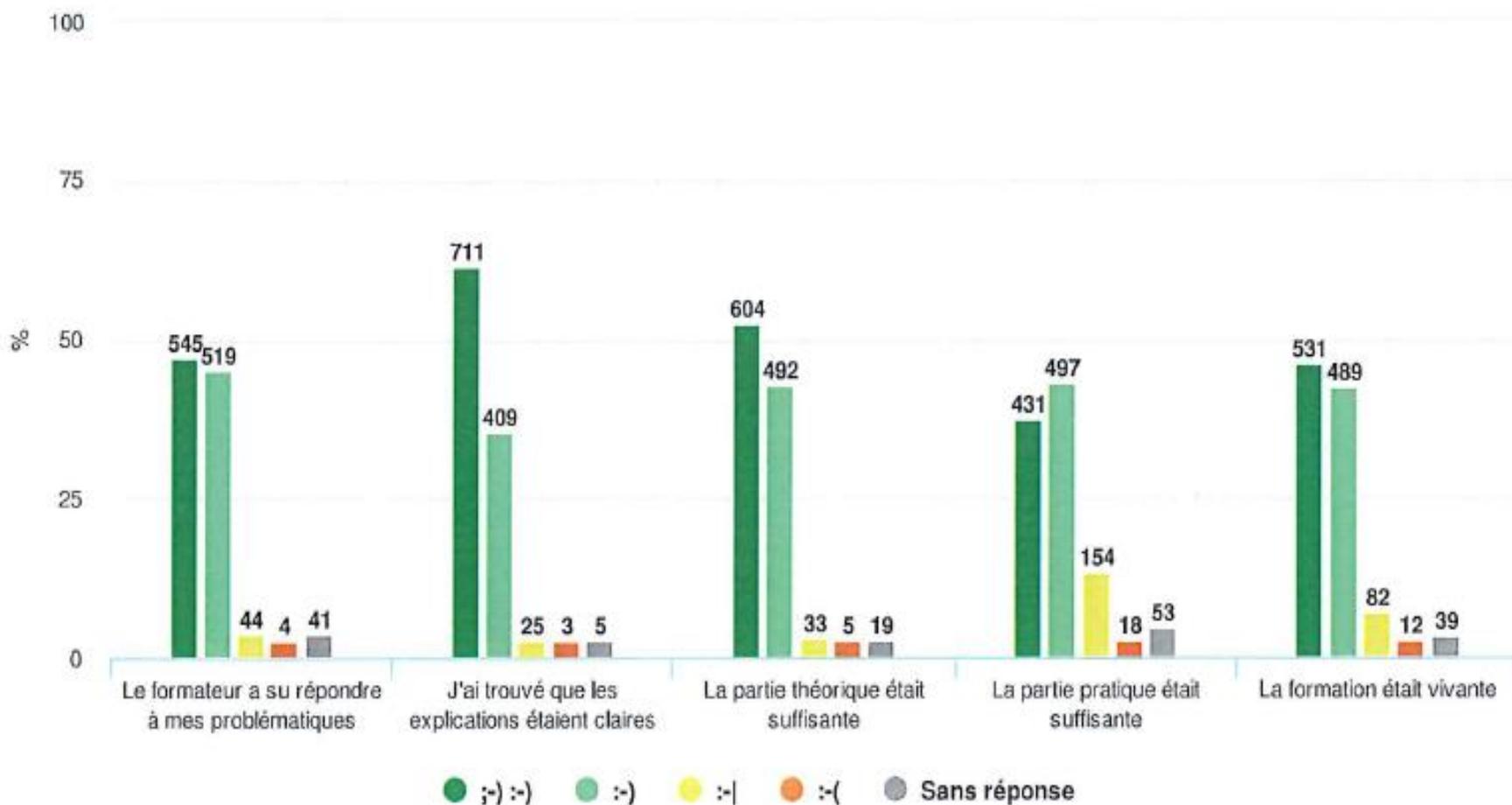


● Trop longue ● Suffisante ● Trop courte ● Sans réponse

Bilan des participants

5. Déroulement de la formation

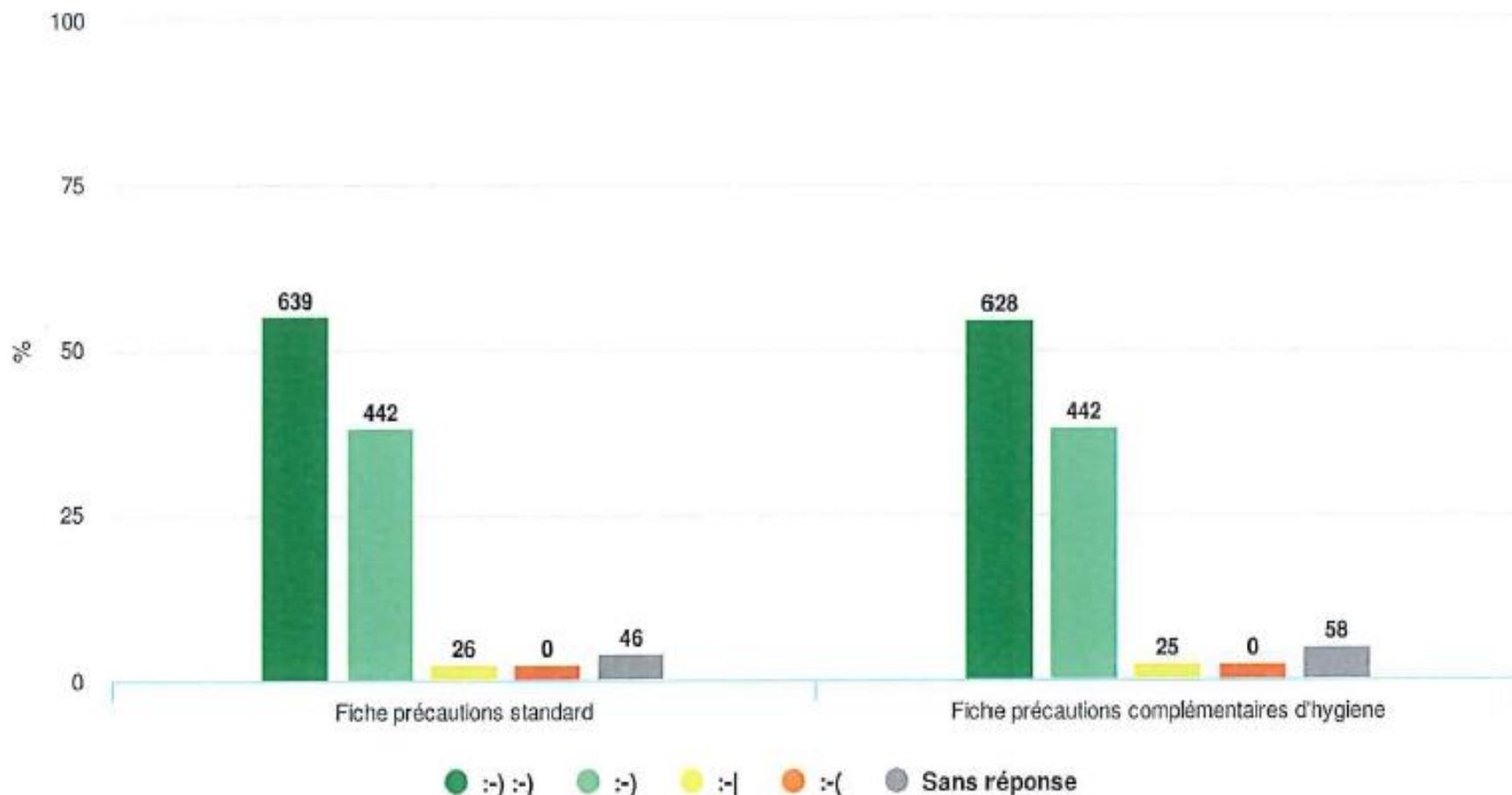
1113 réponses



Bilan des participants

7. Documents remis

1107 réponses



Prévention des accidents avec exposition au sang (AES)

➔ En cas de risque de piqûres ou de coupures :



1. Port de gants



2. Utilisation d'un collecteur pour objets perforants

- ▶ au plus près du geste
- ▶ sans dépasser la limite de remplissage



3. Respect de la procédure de l'établissement

- ▶ suivre la procédure de prise en charge de l'établissement



toujours désinfecter vos mains
avant et après chaque soin, et chaque activité !

Gestion des excréta



1. Rinçage du bassin ou urinal proscrit
(ni douchette, ni douche, ni robinet)



2. Transport du bassin avec un couvercle



3. Bassin ou urinal plein dans le laveur désinfecteur



4. Hygiène des mains après retrait des gants



toujours désinfecter vos mains
avant et après chaque soin, et chaque activité !

... ensemble,
adoptons les
précautions
standard

Les précautions standard (PS) sont les premières mesures barrières à mettre en œuvre pour prévenir la diffusion des micro-organismes.

Il est nécessaire de les connaître et de les appliquer : pour tout soin/prise en charge, pour tout patient/résident, quel que soit le statut infectieux, par tout professionnel.

<http://www.cpias-auvergnehonealpes.fr/stoprisk/index.html>

Pour la sécurité des soins

StopRiskPlus



Air

Précautions complémentaires d'hygiène pour prévenir la transmission de micro-organismes par voie aérienne



précautions standard



chambre seule et porte fermée



signalisation

chambre, dossier



appareil de protection respiratoire

pour le professionnel et les visiteurs avant l'entrée dans la chambre



masque à usage médical

pour le patient/résident lorsqu'il sort de sa chambre

REUTERS



Des mesures efficaces à la portée de tous

programme

StopRiskPlus

Ensemble, respectons les précautions complémentaires d'hygiène

Dans le cadre de la lutte contre les infections associées aux soins, les recommandations pour éviter la transmission d'agents infectieux associent deux niveaux de précautions :

- **Les précautions standard** à appliquer par tout professionnel, pour tout soin/prise en charge, quel que soit le statut infectieux du patient/résident.
- **Les précautions complémentaires d'hygiène** à respecter dans certaines situations, définies en fonction de l'agent infectieux (réservoirs, modes de transmission) et en référence aux recommandations en vigueur /procédures de l'établissement.

Pour la sécurité des soins

StopRiskPlus

Ensemble, respectons les précautions complémentaires d'hygiène



Contact



Gouttelettes



Air

Dans certaines situations, en plus des précautions standard, des mesures barrières sont nécessaires pour prévenir la transmission des micro-organismes



Des mesures efficaces à la portée de tous

Points forts

- Volonté de former les professionnels
- Formations reconnues et demandées
- Intérêt de la mixité des professionnels (paramédicaux /éducatifs)
- Programme adapté (contenu, durée ,méthodes pédagogiques)

Points forts

- Formation dispensées par des hygiénistes
- Liens avec les structures se développent
- Mise à jour de l'annuaire des CPias

Points à améliorer

CPias : trouver les bons contacts dans les établissements

- Plus de demandes spontanées, et de demandes suite au rappel en juin
- Difficultés des établissements pour organiser les formations et libérer les professionnels
- Inscriptions de dernière minute : pas de convocations
- Inscrits et présents non conformes
- Pas de formation si moins de 10 participants, mais formation compliquée si plus de 20 participants
- Accueil : salle pas toujours adaptée (trop petite), présence du contact importante

En 2019

- 13 sessions en RA de janvier à juin
- 17 prévues en octobre, novembre, décembre
- Il faut continuer!

Contactez-nous!

marie-elisabeth.gengler@chu-lyon.fr